

Doc 3

Le programme de gouvernement au cœur de la guerre d'Algérie (1954-1962)

Au début de cette législature (janvier 1956), il me faut évoquer les problèmes qui se posent au pays, le plus dououreux d'entre eux : l'Algérie. La volonté du gouvernement, c'est, avant tout, rétablir la paix, libérer de la peur les esprits des uns et des autres et, pour cela, obtenir que cessent le terrorisme et la répression aveugle. Deux groupes principaux forment l'Algérie : une minorité importante d'origine européenne, c'est à travers eux que la France est présente en Algérie. D'autre part, une population autochtone¹, chaque jour plus nombreuse. Il faut que la France assure une égalité totale de droits à ces Musulmans dont personne n'a jamais contesté l'égalité des devoirs. L'importance des problèmes posés est telle qu'une politique ne peut être pratiquée qu'au nom d'une majorité importante.



Guy Mollet, président du Conseil,
extraits du discours d'investiture
devant l'Assemblée nationale,
31 janvier 1956.

¹. Personne originaire du pays où elle habite.